

Notice descriptive	
Titre	Note technique du 21 décembre 2021 abrogeant la circulaire du 14 mai 2012 sur l'appréciation des modifications substantielles au titre de l'article R. 512-33 du code de l'environnement.
Numéro NOR	TREP2135428N
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Prévention des risques
Type de document	Note
Date de signature	21-12-2021
Date de publication	15-01-2022
Document	TREP2135428N.pdf
Mots-clés	Installation classée pour la protection de l'environnement